



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Oui à la loi climat : maintenant ou jamais...

Les Vert-e-s neuchâtelois-es sont à 100% en faveur de la Loi Climat. Sans taxe ni interdiction, elle soutiendra l'économie de notre canton et nous mettra sur les rails de la transition énergétique.

Loi climat : Un grand OUI

Les Vert-e-s neuchâtelois-es recommandent évidemment un grand oui à ce contre-projet. Etant un pays alpin, la Suisse est parmi les plus touchés par les changements climatiques et les prévisions sont plutôt pessimistes. Puisque nous devons inverser cette tendance, il est nécessaire d'accepter cette loi qui vise à réduire progressivement la consommation d'énergies fossiles dans le but d'atteindre la neutralité carbone globalement en 2050 et en 2040 déjà pour les administrations publiques. Exempte d'interdictions et de taxes, cette loi procurera 4 millions de francs par an à notre canton pour assainir les bâtiments et 4 millions de francs par an supplémentaires pour soutenir l'innovation en faveur de la transition, innovation où notre canton excelle. Ainsi le dynamisme économique de Neuchâtel s'en trouvera renforcé. Sous l'impulsion de la députation verte, le Grand Conseil neuchâtelois a adopté un plan climat avec des objectifs encore plus ambitieux et le soutien financier fédéral nous donnera des moyens bienvenus pour les atteindre.

Imposition minimale des multinationales : Non à une redistribution inéquitable des impôts

Plus de 100 Etats, dont la Suisse, se sont concertés pour introduire un impôt minimal d'au moins 15% des bénéfices des multinationales et des grands groupes actifs à l'échelle internationale. En Suisse, certains cantons à la fiscalité très attractive ont une taxation inférieure des bénéfices. S'ils sont favorables à ce taux minimum de 15% qui permettra d'apaiser une concurrence fiscale délétère, Les Vert-e-s neuchâtelois-es s'opposent à la redistribution prévue du produit de l'impôt complémentaire fédéral qui bénéficiera uniquement aux cantons les plus riches avec la fiscalité la plus basse tels que Zoug ou Argovie par exemple.

La loi COVID : Oui !

Les Vert-e-s neuchâtelois-es proposent d'accepter une nouvelle fois la loi COVID car les mesures prolongées visent à protéger la population en cas de nouveau variant et sont proportionnelles au risque encouru. Le certificat COVID est encore exigé dans certains pays et cette loi permet d'en prolonger la validité. D'autres mesures, comme l'utilisation de médicaments pour combattre les COVID longs, peuvent être autorisés uniquement si cette loi reste en vigueur.

Neuchâtel, le 23 mai 2023

CONTACTS

Christine Ammann Tschopp, présidente des Vert-e-s neuchâtelois-es
christine.ammannschopp@gmail.com, tél. mobile : 078 683 86 31

Secrétariat cantonal
info@verts-ne.ch, tél. : 032 852 07 26

LES VERTS NEUCHATELOIS

Avenue de la Gare 3, 2000 Neuchâtel, tél. 032 852 07 26, info@verts-ne.ch, www.verts-ne.ch